



Ce projet est financé par
l'Union européenne



Centre pour
l'Environnement et
le Développement

EcoNorCam

Ecosystème du Nord Cameroun : Vers une Approche Intégrée du Paysage



NOTE MÉTHODOLOGIQUE :

Améliorer la gouvernance
territoriale dans et autour
du Parc National de la Benoué

2023

TABLE DE MATIERES

LISTE DES CARTES	4
LISTE DES PHOTOS	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
1 Présentation de la Région du Nord Cameroun	5
2 Le CED dans la Région du Nord Cameroun	7
3 Le Parc National de la Bénoué	8
4 Historique d'installation des populations migrantes dans la vallée de la Bénoué	9
5 Les modes d'acquisition des terres par les populations migrantes dans la vallée de la Benoué	10
6 Evolution de la dégradation et état de lieu de la végétation dans l'UTO Benoué	11
7 Conflits territoriaux et mécanismes de prévention/résolution	12
8 La transhumance et la protection des espaces dans la Région du Nord	15
9 Stratégie de réduction de la pression sur les terres	16
10 Stratégie pour l'amélioration de la gestion des terres et des ressources du PNB	18
11 Éviter la réplique de la situation d'occupation anarchique des terres dans l'UTO Bénoué et limiter du phénomène de dégradation	21



LISTE DES CARTES

Carte 1 :	La Région du Nord Cameroun et son réseau d'aires protégées (les Parcs Nationaux : Faro - Bénoué - Bouba Ndjidda et ZICs attenantes)	5
Carte 2 :	EcoNorCam dans le Nord Cameroun – Complexe de la Bénoué	7
Carte 3 :	Evolution de la dégradation et état des lieux de la végétation de l'UTO Bénoué	12
Carte 4 :	Chemin emprunté par les transhumants dans la Région du Nord	16

LISTE DES PHOTOS

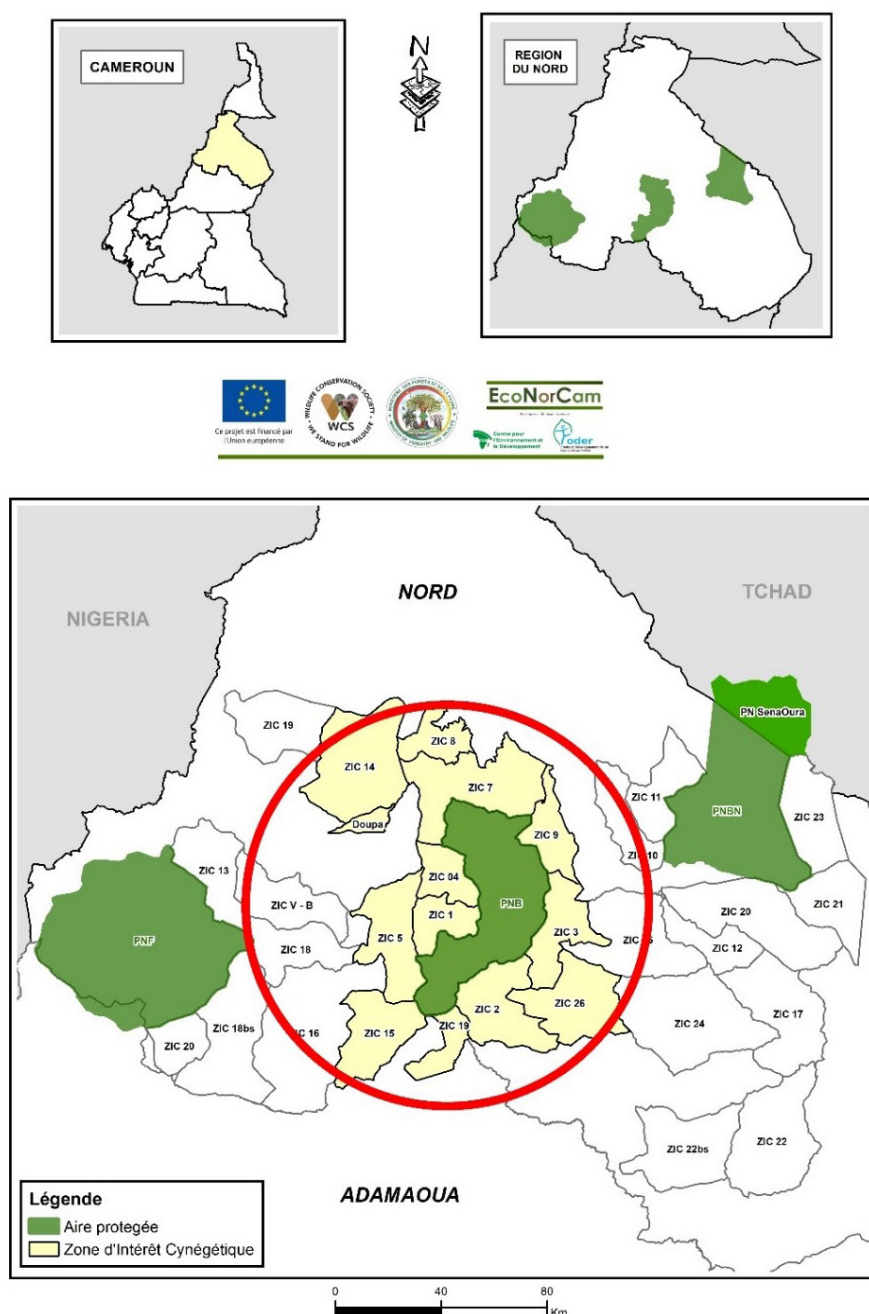
Photo 1 :	Quelques espèces animales du PNB - bubale (haut à gauche), babouin (haut à droite), girafe (bas à gauche) et éland de derby (bas à droite)	6
Photo 2 :	Implication des communautés dans la mise en œuvre du projet EcoNorCam par CED	8
Photo 3 :	Champ en cours de création dans le corridor de passage de la faune sauvage	10
Photo 4 :	Agriculture pratiquée dans les espaces protégés (corridors)	11
Photo 5 :	Troupeau de beaux dans le Parc National de la Bénoué	14
Photo 6 :	Campement provisoire de bergers installés dans l'aire protégée	15
Photo 7 :	Sensibilisation sur les compromis territoriaux	17

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AP :	Aire Protégée
CED :	Centre pour l'Environnement et le Développement
CR :	Critically Endangered (<i>danger critique d'extinction</i>)
EcoNorCam :	Ecosystème du Nord Cameroun : vers une approche intégrée du paysage
FODER :	Forêts et Développement Rural
MINFOF :	Ministère des Forêts et de la Faune
PN :	Parc National
PNB :	Parc National de la Bénoué
UE :	Union européenne
UTO :	Unité Technique Opérationnelle
VU :	Vulnérable
WCS :	Wildlife Conservation Society
ZIC :	Zones d'Intérêt Cynégétique
ZUM :	Zones à Usages Multiples

1. Présentation de la Région du Nord Cameroun

Deuxième Région en allant vers le Sud du Cameroun, la Région du Nord se trouve entre la Région de l'Extrême-Nord (au Nord) et la Région de l'Adamaoua (au Sud). Située aux coordonnées 8°30' N et 14°00' E, elle couvre une superficie de 65.576 km², avec une population estimée à 2.378.489 habitants en 2014, pour une densité de 36 habitants/km² (INS, 2015). Son chef-lieu est Garoua et elle se subdivise en 04 Départements et 21 Arrondissements.



Carte 1 : La Région du Nord Cameroun et son réseau d'aires protégées (les Parcs Nationaux : Faro - Bénoué - Bouba Ndjidda et ZICs attenantes)

La Région du Nord dispose d'un important réseau d'aires protégées représentant environ 46% de sa superficie totale, constitué de 03 parcs nationaux (PN du Faro, PN de la Bénoué et PN de Bouba-Ndjidda) et de 34 zones d'intérêt cynégétique (ZIC). Ces aires protégées sont un grand réservoir à biodiversité et regorgent d'impressionnantes espèces fauniques et floristiques diversifiées (MINFOF, 2020).

On y rencontre plusieurs espèces emblématiques de grands, moyens et petits mammifères dont les carnivores (félins, canidés, etc.), les herbivores (ongulés, lagomorphes, etc.), les primates (colobes, cercopithèques, etc.). On y retrouve également une grande diversité de reptiles comme le crocodile du Nil. La Région présente aussi une intéressante richesse halieutique, aviaire et floristique et regorge d'un bon nombre d'espèces endémiques et/ou en danger. Toute cette richesse constitue un excellent atout au développement du tourisme cynégétique dans le paysage du Grand nord.



Photo 1 : Quelques espèces animales du PNB - bubale (haut à gauche), babouin (haut à droite), girafe (bas à gauche) et éland de derby (bas à droite). **Source :** Pauline TIWA

Peuples et peuplement du Nord Cameroun

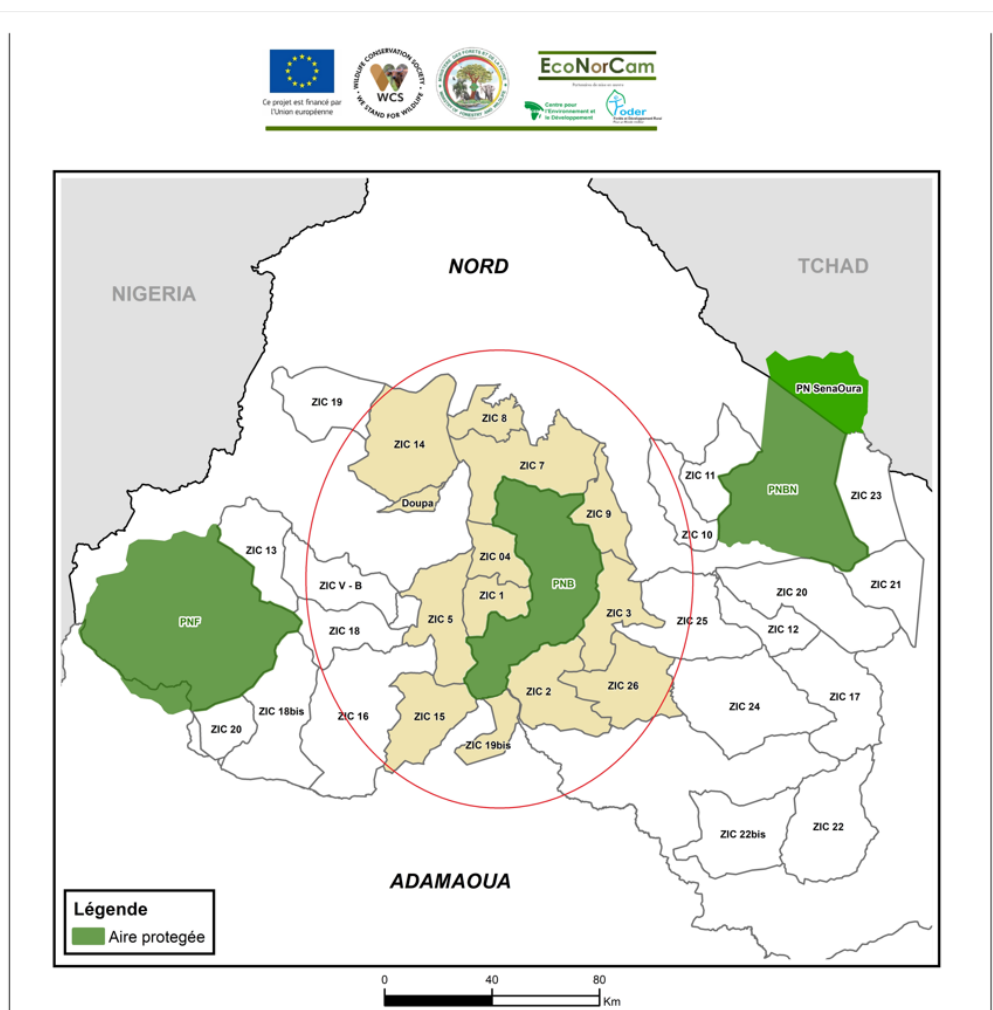
Situé au cœur du continent africain, le Cameroun a accueilli trois grands mouvements de populations venant de régions culturelles diverses : de la côte de Guinée, du Soudan Occidental et du Congo. Les mouvements migratoires au Cameroun en général, et plus particulièrement celles des populations du Nord Cameroun, ne datent pas d'aujourd'hui. Ces phénomènes sont d'ailleurs un fait constitutif de son peuplement.

Les villes et villages de la Région du Nord, tout comme plusieurs autres villes du Cameroun, doivent leur peuplement aux mouvements migratoires internes qui se sont opérés entre

les XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles (invasion du Peul au début XIX^{ème} siècle). Ces mouvements qui naissent d'une quête de site d'implantation par les populations (Boutinot, 1994 ; Abomo et al. 2013), se poursuivent plus tard par une quête de meilleures conditions de vie par les populations provenant des zones en crise (crise alimentaire, crise sécuritaire, crise politique, catastrophes naturelles, etc. - Boutinot, 1994 - Tchobsala et al. 2021). Les travaux de Boutinot (1994) montrent que la Région du Nord a connu plusieurs vagues d'installation de populations provenant de différentes zones, appartenant à des groupes ethniques variés et à différentes époques. De même, elle a aussi connu des vagues de migration des populations qui ont favorisé une hétérogénéité de cultures et d'ethnies peuplant la Région du Nord.

2. Le CED dans la région du Nord Cameroun

Le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) met en œuvre le Projet **EcoNorcam - écosystème du Nord Cameroun : vers une approche intégrée du paysage** – dans la Région du Nord Cameroun depuis 2021, dans le cadre d'un consortium avec les partenaires FODER et WCS.



Carte 2 : EcoNorCam dans le Nord Cameroun – Complexe de la Bénoué (encadré rouge)

EcoNorCam est un projet financé par l'Union européenne et qui vise l'amélioration, sur le territoire Nord-Cameroun, de la gouvernance des terres, des ressources naturelles et des espèces et espaces protégés en particulier, via les partenariats public-privé. Mis en œuvre dans et autour du Parc National de la Bénoué (PNB), le projet EcoNorCam poursuit l'atteinte de quatre résultats spécifiques à savoir :

- (1) Les compromis territoriaux (micro-zonage) autour du PNB satisfont les intérêts des parties prenantes.
- (2) La connectivité entre les trois ensembles d'AP est rétablie.
- (3) La disponibilité locale de ressources alimentaires végétales et animales domestiques et des revenus afférents est augmentée.
- (4) Les actions financées par l'UE et les Pays Membres dans la Région du Nord- Cameroun sont coordonnées et pérennisées par des mandats à long terme. Le CED intervient principalement dans le résultat 1 susmentionné, axé sur la « Gouvernance territoriale » et travaille avec les communautés riveraines au PNB.



Photo 2 : Implication des communautés dans la mise en œuvre du projet EcoNorCam par CED

3. Le Parc National de la Bénoué

Couvrant une superficie de 180.000 ha, la Réserve de Biosphère de la Bénoué est créée en 1968. La zone périphérique de la réserve est constituée de 17 ZIC dont 2 (ZIC 1 et 4) sont en cogestion (communautés riveraines et État camerounais à travers le MINFOF) et 2 autres à gestion communautaire (Doupa et la ZIC 19 bis). Le PNB regorge d'une importante faune sauvage dont les espèces les plus emblématiques sont la girafe de kordofan (*Giraffa camelopardalis antiquorum*, CR), le lion (*Panthera leo*, VU), l'éléphant (*Loxodonta africana*, VU) l'élan de Derby (*Taurotragus derbianus*), le buffle (*Syncerus cafer cafer*), la panthère (*Panthera pardus*),

l'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*) et bien d'autres grands, moyens et petits mammifères. Sa flore est tout aussi impressionnante que diversifiée et renferme plusieurs essences végétales menacées, telles que l'*Afzelia africana* (VU), *Acacia* spp. Outre la ressource faunique et floristique, le complexe offre un paysage attrayant et une importante ressource halieutique et minière : c'est d'ailleurs ce sur quoi se replient les populations des villages riverains pour la survie.

En effet, le PNB est bordé par environ 17 villages périphériques dont la population, estimée à environ 20.000 habitants, est dominée par les agriculteurs (soit 70% de la population active selon Saleh (2012) et Aoudou (2016)). Ceux-ci dépendent énormément du milieu naturel pour vivre. Ils en tirent des ressources naturelles et de l'espace pour le développement de leurs activités et infrastructures. Ces populations sont un mélange cosmopolite de cultures et d'ethnies. Les natifs sont les Die (Dourou) ou les Doupa auxquels se sont ajoutées plusieurs communautés venues d'ailleurs (Boutinot, 1994). Le peuplement autour du PNB reflète la même mixité observée au niveau de la Région du Nord, dans son ensemble.

4. Historique de l'installation des populations migrantes dans la vallée de la Bénoué

Faisant face aux effets du changement climatique et du phénomène de la désertification, certaines populations vont se lancer à la recherche de terres arables pour mener leurs activités agricoles et ainsi, améliorer leurs conditions de vie. D'où leur appellation de populations « migrantes ». Venues majoritairement de la Région de l'Extrême - Nord, ces populations migrantes se sont installées dans la vallée de la Bénoué où, la densité de la population était alors bien moindre, les conditions climatiques meilleures et les terres disponibles plus vastes et encore fertiles (Boutinot, 1994).

Au début des années 70, avec la construction du barrage de Lagdo, les migrations se sont inscrites dans les politiques d'aménagement du territoire et de logiques économiques de production agricole, notamment la production cotonnière, premier produit d'exportation de la Région.

Par la suite, vers la moitié des années 90 (à partir de 1996), les migrations des populations dans les localités environnantes au PNB ont connu une importante recrudescence. Ce phénomène s'est davantage accentué vers les années 2001 avec la quête effrénée de l'espace pour l'agriculture, et à partir de 2014, à la suite du conflit sécuritaire lié aux attaques de Boko-Haram dans la Région de l'Extrême-Nord. Ces installations successives des populations, qui furent au départ contrôlées par les Chefs traditionnels ou Djaouro, sont devenues incontrôlées avec le temps, d'où les installations anarchiques jusque dans les espaces protégés, notamment les corridors de passage de la faune sauvage et les zones de biodiversité des ZIC attenantes au Parc.

5. Les modes d'acquisition des terres par les populations migrantes dans la vallée de la Benoué

Les populations migrantes accueillies au départ par les habitants du village se voyaient attribuer, à la demande du Chef du village, une parcelle de terre pour les activités agricoles en plus d'un espace pour la construction du logement.

Pour les premiers arrivés, la taille de la parcelle agricole attribuée était fonction de la capacité de défrichage de ces derniers et s'obtenait par « droit de hache ». Plus tard, la taille des parcelles octroyées est devenue fonction de la taille de la famille, qui les sollicite auprès du Chef. La contrepartie pour cette transaction était le paiement de la « Zakat »¹ à chaque récolte, ce qui n'équivaut pas à un « prix » de la terre. Selon les us et coutumes, les terres du Mayo Rey ne se vendent pas car, Car, elles appartiennent coutumièrement au Lamido de Rey-Bouba.

La Région du Nord est constituée de près de 46% d'espaces dédiés à la conservation. Le reste de sa superficie (66.090 km²) demeure disponible (MINFOF, 2020).

Cependant, au fur et à mesure que les années ont passé, les installations s'intensifiaient en devenant incontrôlables et anarchiques. Les populations migrantes qui s'y installent encore à ce jour, le font parfois à l'insu des Djaouro. Les nouveaux arrivants font désormais, appel à leurs frères arrivés en premier dans la zone pour solliciter un espace à occuper. Parfois ignorants parfois en connaissance de cause, ces derniers vont installer les nouveaux venus dans les espaces protégés.



Photo 3 : Champ en cours de création dans le corridor de passage de la faune sauvage¹ Ici il s'agit de paiement en nature d'impôt traditionnel sur la production qui est généralement de 10% de la production totale

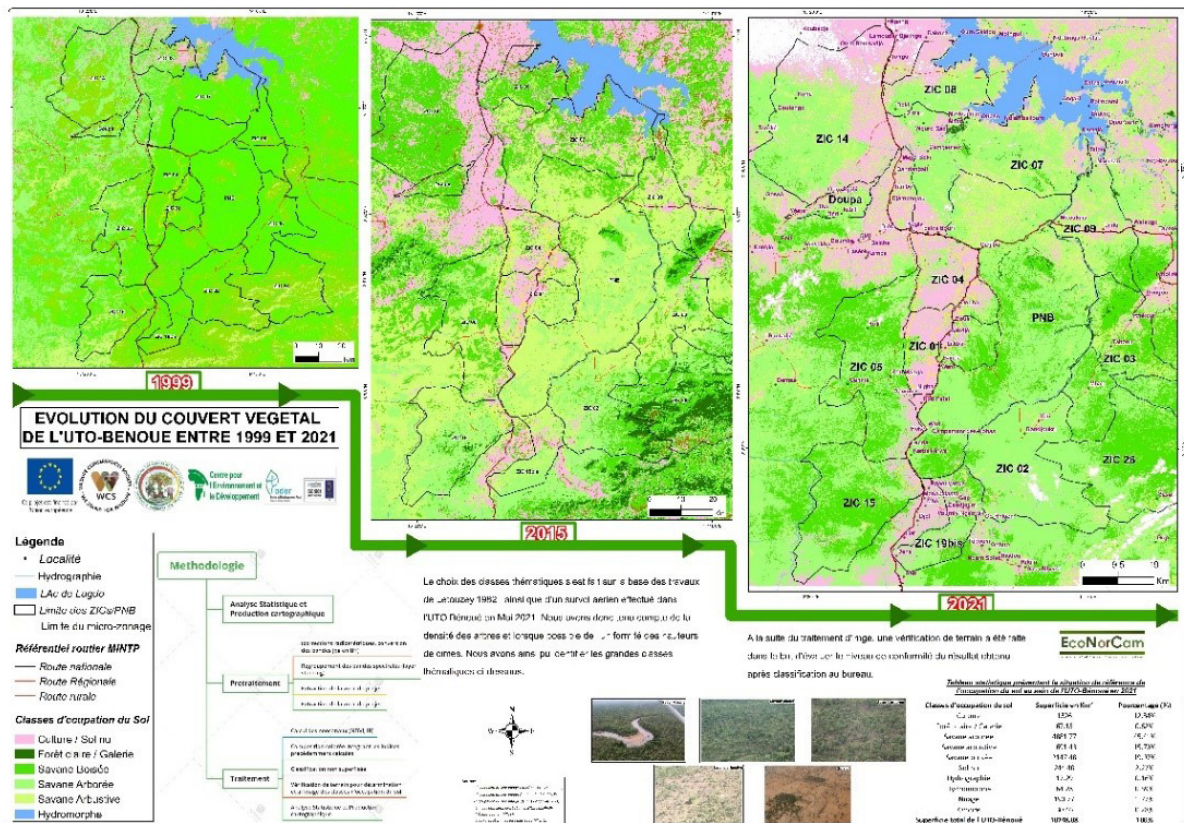
Les travaux conduits dans le cadre de ce projet ont révélé qu'il existe plusieurs modes d'acquisition des terres couramment observés dans la zone et dont les principaux sont : la location, l'emprunt avec droit à la Zakat, le don, le legs, l'héritage, l'accès à la terre du conjoint (qui concerne principalement les femmes cultivant les terres de leurs époux) et, enfin, le "droit de hache" surtout dans les espaces protégés depuis ces dernières décennies (pour les personnes qui défrichent les terres jamais conquises auparavant). De nos jours où les espaces non conquis se font de plus en plus rares dans les zones à usage multiple (espaces dédiés au développement des activités agro-sylvo-pastorales et infrastructures des populations des villages installés dans les ZIC), les nouvelles installations se font principalement dans les espaces protégés.



Photo 4 : Agriculture pratiquée dans les espaces protégés (corridors)

6. Évolution de la dégradation et état des lieux de la végétation de l'UTO Bénoué

Avec l'accroissement de la démographie autour des aires protégées telles que le Parc National de la Benoué suite aux natalités et aux mouvements migratoires qui continuent de s'opérer, une pression énorme s'exerce sur les terres et sur les ressources naturelles. Les espaces protégés sont illégalement occupés, détruits et exploités à des fins agricoles pour la plupart. Les études conduites ont identifié, en plus de l'agriculture, l'orpaillage, la carbonisation, la coupe de bois (bois d'œuvre, de chauffage, de construction) et le pâturage, accompagnés de l'élagage de certaines essences forestières, comme étant des activités à l'origine de la dégradation du couvert végétal telle qu'on peut observer sur les cartes diachroniques du complexe de la Benoué ci-dessous :



Carte 3 : Évolution de la dégradation et état des lieux de la végétation de l'UTO Bénoué

7. Conflits territoriaux et mécanismes de prévention/résolution

La course effrénée vers de nouvelles terres arables, ainsi que la pression exercée sur les ressources se sont accompagnées d'une recrudescence de conflits territoriaux au niveau des terroirs villageois. Plusieurs typologies de conflits ont été identifiées sur le terrain et concernent différents acteurs à différents niveaux selon la ressource disputée. Ces conflits se présentent tels que décrit dans le tableau ci-dessous.

Zone d'action du projet	Zones de conflit	Sources de conflits	Typologie de conflits	Mécanismes de prévention et de résolution de conflits	Rôle du lamidat de Rey-Bouba dans la résolution des conflits
L'UTO Bénoué	Ensemble de la zone de l'UTO Benoué (noyau dur de conservation et ZIC riveraines)	Accès aux ressources naturelles Accès à la propriété foncière	Conflits agropastoraux : - Agriculteurs Bergers (transhumants et/ou résidents) - Agriculteurs s Agriculteurs - Bergers résidents Bergers transhumants Conflits fonciers (inclus les empiètements du domaine de l'État ou infractions (AP)) Conflits orpailleurs-agriculteurs Conflits Orpailleurs-Bergers Conflits Homme-faune sauvage	La prévention des conflits fonciers Délimitation des parcelles/ domaines, notamment les zones protégées La prévention des conflits agropastoraux L'entente de paquage entre agriculteurs et bergers résidents Accélération de la récolte par les agriculteurs Mécanisme de résolution des conflits par les communautés Arrangement à l'amiable généralement avec compensation de la victime Intervention du chef de village (Djaouro) avec compensation de la partie victime (généralement l'agriculteur) Intervention de la fada (représentée par le Dogari ayant un rang supérieur au Djaouro) ou de la gendarmerie (les plaintes non résolues à la chefferie remontent parfois au niveau de la fada ou de la gendarmerie) Les conflits impliquant les bergers transhumants sont les plus difficiles à résoudre car, ces derniers sont méconnus, insaisissables et viennent parfois des pays voisins. Les conflits caractérisés par l'empiètement des espaces protégés se soldent souvent par des arrestations, des détentions ou des emprisonnements des intrus par le service de la conservation à l'issue de la lutte anti-braconnage. Le Sous-Préfet de son côté joue un rôle important dans la résolution des conflits car des plaintes lui sont aussi adressées	Gestion à travers ses représentants : - Les Dogari (Chefs de secteurs) - Les Djaouro (chefs de villages) - Les conflits ou plaintes les plus difficiles à résoudre au niveau communautaire remontent ainsi au niveau du Lamido pour intervention et décision irrévocable.





Photo 5 : Troupeau de beaux dans le Parc National de la Bénoué.

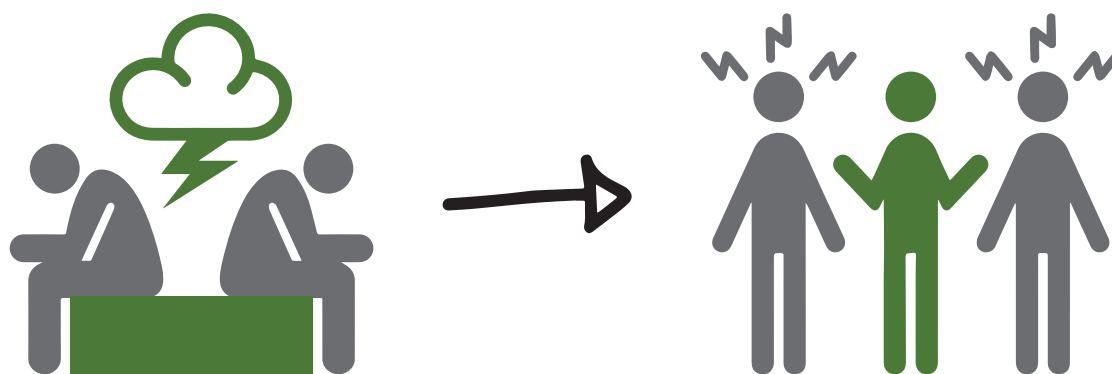


Illustration de la Médiation dans le cadre de la gestion des conflits

8. La transhumance et la protection des espaces dans la région du Nord

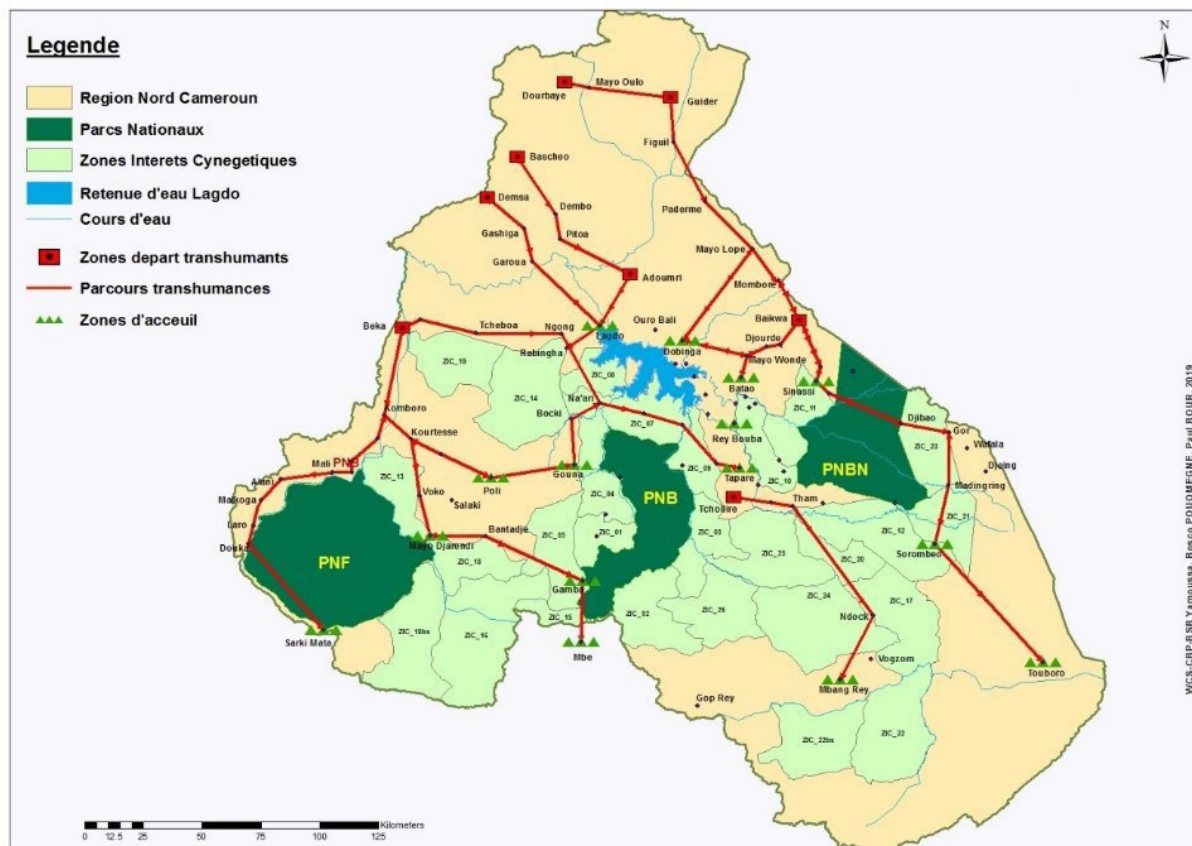
Lorsqu'on parle de la conservation des espaces et espèces protégés de manière générale dans la Région du Nord Cameroun et dans tout le Septentrion, on ne saurait faire abstraction de la problématique de la transhumance.

Pour Saidou et Mouadjamou (2017), les éleveurs Mbororos sédentarisés qui font du nomadisme entre les villages et les aires protégées (Parc et ZIC) font paître leur bétail dans les champs de culture après la récolte et, lorsque les pâturages deviennent rares, ils s'installent dans certaines zones des aires protégées où la surveillance est approximative, pour profiter des meilleurs fourrages disponibles. Les éleveurs transhumants venant du Nigeria, du Tchad et de la République Centrafricaine quant à eux ne prennent aucune précaution pour éviter les champs sur leur passage et ravagent avec leurs troupeaux tout ce qu'ils trouvent sur leur chemin.



Photo 6 : Campement provisoires de bergers installés dans l'aire protégée

La transhumance est l'œuvre des Mbororo Foulani qui sont en perpétuels déplacements à la recherche du pâturage. C'est cet élevage qui regroupe les plus grands cheptels et cause de sérieux problèmes aux aires protégées et aux communautés humaines hôtes. Très souvent, certains des bergers qui sont installés dans les aires protégées s'adonnent au braconnage des ongulés et même des félins, soit pour la consommation (Ndamè, 2007), soit par représailles contre les prédateurs qui s'attaqueraient au bétail. Ceci est d'ailleurs l'une des causes de la baisse de la population des prédateurs dans les aires protégées du Nord et de l'Extrême-nord Cameroun, et de la disparition du *Lycaon Pictus* dans le PNB.



Carte 4 : Chemin emprunté par les transhumants dans la région du Nord

9. Stratégie de réduction de la pression sur les terres

Pour contenir la pression sur les terres autour des aires protégées du Nord Cameroun, il est primordial de réfléchir à trois niveaux, à savoir :

- (1) Résoudre, dans les zones d'origine des migrants, les problèmes à la base de leur déplacement (restauration des sols, résolutions des conflits et crises existants, etc.) ;
 - (2) Contenir l'avancée du front agricole dans les zones hôtes ;
 - (3) Procéder à un aménagement local des espaces disponibles (ZUM et autres espaces autorisés) à travers la mise en œuvre d'un système de gestion territoriale efficace, qui prenne en compte les besoins présents et futurs des populations et intègre la dynamique des peuplements humains (micro-zonage évolutif).
- **Résoudre les problèmes à l'origine du déplacement des populations** pour la vallée de la Bénoué reviendrait à s'intéresser à la situation dans l'Extrême-Nord du pays où règne une double cause à l'origine du déplacement des populations. Il s'agit de l'insécurité suite aux attaques du groupe Boko Haram et de la dégradation/

appauvrissement des sols devenus impropres à l'agriculture. Cette dernière est due à une combinaison de phénomènes dont la désertification, l'avancée du désert, le changement climatique et la pratique de l'agriculture non résiliente aux changements climatiques. Ces questions nécessitent une attention particulière pour stopper le flux de migration qui pourrait se poursuivre plus bas vers les régions plus au Sud du pays, et éventuellement favoriser la reconquête des terres abandonnées par un éventuel retour des personnes déplacées.

- **Contenir l'avancée du front agricole dans les espaces protégés** consisterait en premier à engager des pourparlers avec les populations (différentes communautés) occupant les corridors et autres espaces dédiés à la conservation. Celles-ci doivent être sensibilisées sur l'utilisation durable des ressources et des espaces, sur les services éco- systémiques, sur le bien-fondé de la préservation de l'écosystème et les bénéfices qui en découlent pour tous, ainsi que sur le statut des terres occupées (occupation illégale du domaine de l'État). Cette stratégie, pour stabilisation, vise l'amélioration de la situation.

Dans le cadre spécifique de la libération et restauration des espaces protégés occupés, le processus de négociation de compromis territoriaux consistera en une préparation des consciences à la négociation visant la libération desdits espaces empiétés, l'optimisation de la gestion des ressources naturelles disponibles pour les besoins présents et futurs des populations, en impliquant les autorités administratives et traditionnelles à différents niveaux hiérarchiques.



Photo 7 : Sensibilisation sur les compromis territoriaux

- **Un plan de gestion des terres** apparaît comme étant indispensable pour une rationalisation de l'acquisition et de l'utilisation de l'espace. En effet, il apparaît, selon les analyses et études menées par le CED dans le cadre du projet EcoNorCam que, pendant que certaines personnes ont de grandes parcelles de terre, d'autres n'en possèdent que très peu ou pas du tout. Les grands propriétaires le sont quelquefois à la suite d'une extension et d'un accaparement illicite, parfois à l'insu des chefs traditionnels qui ne sont plus informés des nouvelles « acquisitions » mais, quelques fois sous leur regard.

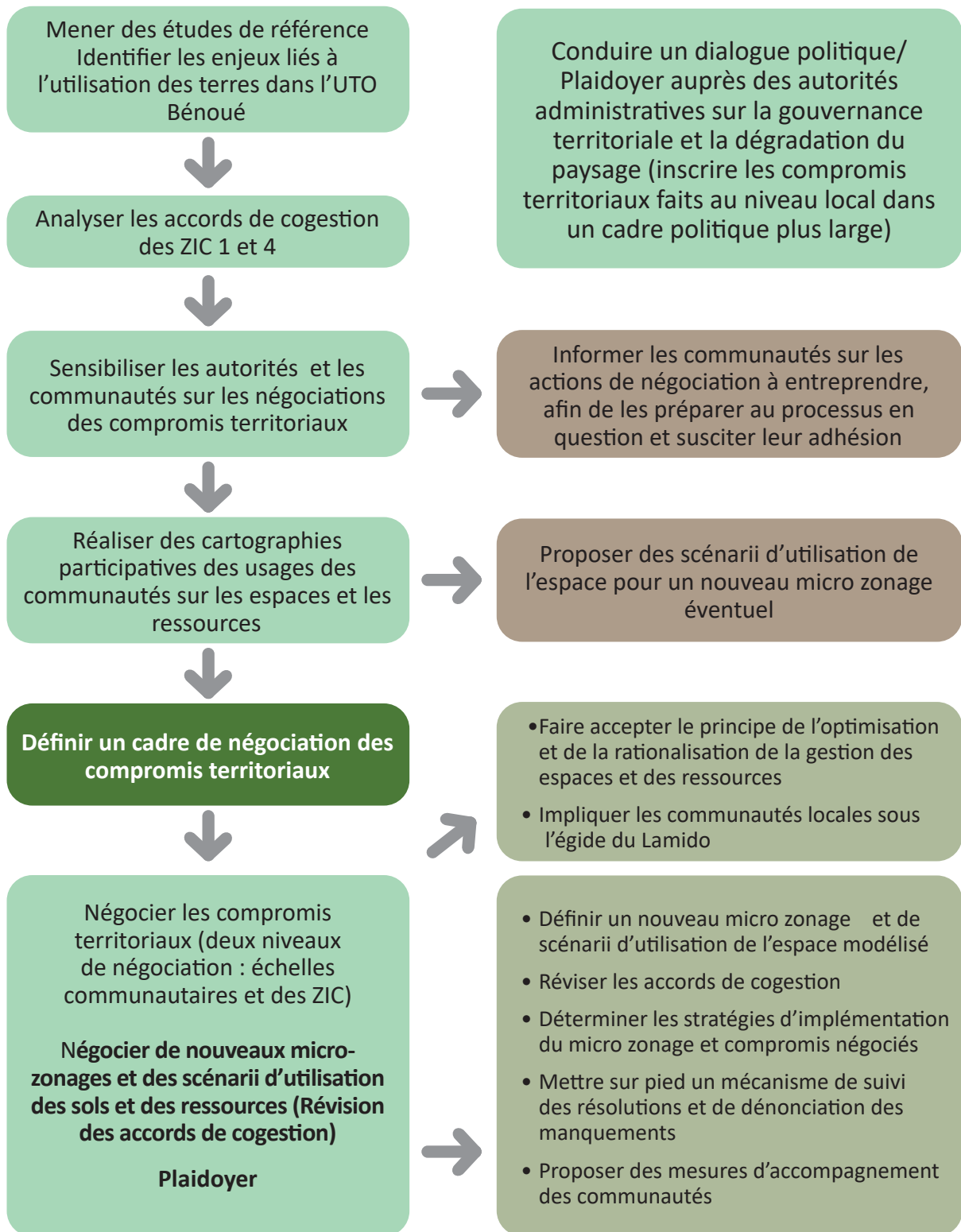
10. Stratégie pour l'amélioration de la gestion des terres et des ressources du PNB

Schéma méthodologique de négociation des micro-zonages et compromis territoriaux

Dans l'optique de contribuer à l'amélioration de la gestion des terres et des ressources naturelles dans et autour du PNB, le projet EcoNorCam à travers son volet 1 s'est proposé de conduire un dialogue inclusif avec tous les acteurs et parties prenantes du paysage, afin de parvenir à des consensus entre ces derniers, conduisant à la mise sur pied d'un système amélioré et durable de gestion. Pour ce faire, le CED a élaboré une stratégie d'intervention prenant en compte les intérêts de toutes les parties concernées et les principaux enjeux dans la zone, afin de parvenir à des compromis qui satisfassent les intérêts de tous.

Le schéma récapitulatif de cette démarche est présenté, ainsi qu'il suit :

SCHÉMA DE NÉGOCIATION DES COMPROMIS TERRITORIAUX



Cas spécifique de la négociation du micro zonage dans les ZICs à Cogestion 1 et 4

La démarche intégrée développée dans le cadre de ce projet s'articule autour des 09 points spécifiques suivants :

1

Conduite des études de référence sur la gouvernance territoriale et la situation d'occupation des terres autour du Parc National de la Bénoué.

2

Identification des cadres existants, des acteurs et parties prenantes clés liés aux différents modes d'usage des terres (acteurs communautaires, sectoriels et structure d'accompagnement) pour les négociations des compromis territoriaux .

3

Renforcement de la participation des acteurs - conduire des sensibilisations sur les actions menées, les actions à mener et les préalables aux compromis territoriaux à trois niveaux : communautaire, administratif, et terroir villageois ; ainsi que sur les bénéfices de la conservation de la biodiversité et les services écosystémiques, la résilience climatique et le développement économique et social.

4

Associer les acteurs identifiés aux cadres existants pour la mise sur pied d'un organe/cadre de concertation et créer une plateforme d'échange ainsi qu'un organe de suivi de résolutions et dénonciation des déficits de gouvernance.

5

Proposition aux différentes parties prenantes des modèles de scénarisation spatiale évolutive d'utilisations futures des espaces autour du PNB.

6

Définition et mise en œuvre les actions avec le cadre mis sur pied sur la base de la démarche entreprise par le projet pour le **renforcement de la participation des acteurs, la négociation de micro-zonages et scénarii spatiaux, révision des accords de cogestion.**

7

Sensibilisation à tous les niveaux sur les éventuels nouveaux aménagements faits, les éventuels accords de cogestions, les bénéfices de la conservation de la biodiversité et les services écosystémiques, la résilience climatique et le développement économique et social.

8

Conduite d'un plaidoyer auprès de l'administration (autorités administratives régionales compétentes) pour la validation des compromis consentis ainsi que les scénarii proposés et leur intégration dans un plan de développement et politique plus grand.

9

Mise sur pied un système de gestion des terres et de suivi de nouvelles installations dans la zone avec renforcement des capacités dans l'utilisation de l'outil proposé pour ce faire.

11. Éviter la réplique de la situation d'occupation anarchique des terres dans l'UTO Bénoué et la limitation du phénomène de dégradation

Les actions qui peuvent permettre d'éviter plus tard les situations observées actuellement se trouvent entre les mains de l'Etat camerounais (Gouvernement) et les communautés. L'Etat, en tant que propriétaire des terres, doit :

- Rationnaliser l'acquisition des espaces par les particuliers, notamment les agriculteurs;
- Définir le zonage sur l'ensemble de l'UTO, qui prenne en compte les besoins de tous les acteurs du paysage ;
- Intensifier, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, des politiques de restauration des sols dans le Nord et l'Extrême Nord du pays, afin de favoriser le retour des populations migrantes et d'éviter un déplacement progressif des populations vers les régions plus au sud du pays, avec les problèmes et conflits que cela entraînerait.

Les communautés riveraines au PNB doivent être placées au centre de ces préoccupations. Elles sont ainsi interpellées au premier chef en ce qui concerne la gestion des terres et la préservation de la biodiversité, aussi bien à leur bénéfice, qu'à celui de la préservation du patrimoine commun. Les conflits fonciers peuvent trouver leur solution au niveau des autorités traditionnelles, qui sont à même de contenir le mouvement au niveau local, surtout les autorités de 1er degré et plus particulièrement le Lamido de Rey-Bouba, en ce qui concerne le PNB.





LE PROJET

ECONORCAM : Vers une approche intégrée du paysage

Situé dans la Région du Nord, le Parc National de la Bénoué (PNB) s'étend sur 180.000 hectares. Vitrine de l'exceptionnelle biodiversité du Cameroun, sa population, estimée à 20.000 habitants en 2012, ne cesse de croître, et dépasse aujourd'hui les 60.000 âmes. Ceci du fait de la croissance démographique normale, et des migrations climatiques et sécuritaires que connaissent certaines parties du Septentrion. La diversité des acteurs et des activités dans la zone est parfois un facteur de conflits entre éleveurs et agriculteurs, migrants et locaux, guides de chasse, orpailleurs et service de la conservation. Sous les effets des pressions multiformes sur les espaces et les ressources, l'écosystème dans et autour du PNB se fragilise et se fragmente. Nous voulons promouvoir dans la Région du Nord Cameroun un mode de gouvernance et de gestion intégrées du territoire, qui permette de trouver un équilibre entre l'exploitation humaine des ressources naturelles et la nécessité de préserver les espèces et espaces protégés, dans un environnement marqué par des contraintes climatiques extrêmes.

NOTRE OBJECTIF

Soutenir l'application des décisions de réaménagement favorables à la résilience climatique des territoires dégradés situés autour du Parc National de la Bénoué.

QUI SOMMES-NOUS



**Centre pour
l'Environnement et
le Développement**

CED - Centre pour l'Environnement et le Développement

Le CED est une organisation indépendante œuvrant pour la promotion de la justice environnementale et la protection des droits, des intérêts, de la culture et des aspirations des communautés locales et autochtones en Afrique centrale. Membre actif de plusieurs réseaux, le CED a réussi, au fil des ans, à mobiliser des alliés pour contribuer à la réforme des législations sur les ressources naturelles et les espaces, surveiller les activités d'exploitation des ressources naturelles, renforcer durablement les capacités d'OSC et de communautés locales et autochtones, et produire une importante documentation scientifique et de plaidoyer. L'amélioration des moyens de subsistance, par la valorisation des savoirs traditionnels des communautés est également l'une des priorités de l'action du CED.

En partenariat avec



Le présent document a été réalisé avec l'aide d'un financement de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne peut être perçu comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.